8 mars : un jour sans nous !

8 mars 2024

Un quart de salaire en moins – en moyenne – pour les femmes par rapport aux hommes. Pour gagner l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, la CGT propose de faire du 8 mars « UnJourSansNous » et publiera sur les réseaux sociaux les chiffres, par métiers, des inégalités femmes – hommes au travail.

Toujours un quart en moins !

Dans toutes les entreprises et administrations, quel que soit leur métier et leur niveau hiérarchique, **les femmes subissent des inégalités de carrières et de revenus**, d'autant plus si elles sont mères.

Aujourd'hui, tous secteurs confondus, **les femmes gagnent toujours un quart de salaire en moins que les hommes**. L'écart est de -17% pour les caissières à -37% pour les sages-femmes, et jusqu'à -76% pour les assistantes maternelles.

C'est comme si chaque jour, elles arrêtaient d'être payées à 15 h 40 et travaillaient gratuitement le reste de la journée.

À la retraite, elles sont de nouveau pénalisées car leurs **pensions sont inférieures de 40 %** en moyenne à celles des hommes !

Même si elles tendent à se réduire, **les inégalités salariales persistent**. Mais attention, en temps de crise, l'écart stagne – voire progresse. De nombreuses études montrent que **l'index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, mis en place en 2019, n'améliore en rien la situation**.

#UnJourSansNous

Le travail des femmes, dans la vie professionnelle ou à la maison, reste, au mieux, sous rémunéré, au pire **invisibilisé :**

- Parce que les compétences des femmes seraient « naturelles » pour exercer certains métiers, pour s'occuper des enfants et effectuer les tâches domestiques,
- parce qu'elles font moins d'heures supplémentaires, parce qu'elles sont considérées comme « un salaire d'appoint »,

- parce qu’elles s’arrêtent de travailler faute de mode de garde d’enfant, parce qu’elles ne seraient pas en capacité d’exercer des postes à responsabilité…

** C’est dans ce contexte que la CGT propose de faire du 8 mars #UnJourSansNous et publiera jusqu’au 8 mars sur les réseaux sociaux des chiffres, par métiers, des inégalités femmes – hommes au travail.**